

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 31 mai 1913

No 43

DIRECTEUR. M. L'ABBE V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 673. — Les Quarante-Heures de la semaine, 673. — Programme des fêtes jubilaires de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, 674. — Apostolat de la Prière, 674. — Chant Liturgique, 675. — Le Comité permanent de la langue française, 677. — L'Oeuvre de la Propagation de la Foi en 1912, 684. — Le Salut Chrétien, 685. — Image-souvenir des fêtes jubilaires de Monseigneur l'Archevêque de Québec, 685. — Bibliographie, 686.

Calendrier

— o —

1	DIM.	vr	III apr. Pent, Solennité du Sacré-Cœur de Jésus. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp., mém du dim. seulement.
2	Lundi	tr	SS. Marcelin, Pierre et Erasme, martyr.
3	Mardi	tr	De la férie
4	Mercre.	b	St-François <i>Caracciolo</i> , confesseur.
5	Jendi	r	S. Boniface, martyr.
6	Vend.	b	S. Norbert, évêque et confesseur
7	Sam.	+b	De la Ste Vierge.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

1er juin, N.-D. du Chemin, Québec. — 3, Saint-Cœur de Marie. — 5, Saint Flavien. — 6, Sainte-Justine.

**Programme des Fêtes Jubilaires de
Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec**

— o —

LE 3 JUIN

4 heures. *A l'Archevêché.* — Hommages du clergé.

8 heures du soir. *A l'Université.* — Concert. — Adresse des professeurs et des élèves de l'Université Laval.

LE 4 JUIN

9 heures. *A la Basilique.* — Messe pontificale. — Chant du « Te Deum ». — Hommages des citoyens, présentés par Monsieur le maire.

Midi. *Au Séminaire.* — Déjeuner donné par l'Archevêché.

4 heures. *Au Monument Laval.* — Fête des enfants, suivie de la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, à la Basilique.

8 heures du soir. *Au Monument Laval.* — Démonstration des ouvriers. Adresse et discours. — Musique, feu d'artifice dans le Jardin Montmorency.

LE 5 JUIN

Au Séminaire. — Messe célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. — Hommages des élèves.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour le mois de juin 1913: *Le Décret sur la Communion quotidienne.*

Pie X convie tous les chrétiens à la Sainte Table. Il ne suffit pas de communier à Pâques, il faut communier souvent. Il faut désirer communier tous les jours, faire de sérieux efforts pour se rendre possible une pareille grâce. La voix du Pape en cette matière est la voix même de Jésus-Christ. Qu'avons-nous fait jusqu'ici? Sommes-nous venus plus souvent, très souvent, toutes les fois que c'était possible? Avons-nous aussi essayé de prolonger autour de nous cet appel de Notre-Seigneur? Avons-nous été, non seulement les bénéficiaires, mais les Apôtres de la communion quotidienne?

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUIN

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de la communion fréquente et quotidienne.

Résolution apostolique: Je serai un pratiquant et un apôtre de la communion fréquente et quotidienne.

Chant liturgique

(Suite.)

Du Rythme grégorien. — (3e article.)

Deux choses sont très-nécessaires au rythme grégorien, l'accentuation et le phrasé : ce sont les deux grands principes du rythme oratoire. Je continuerai de citer l'auteur du *Chant de la Sainte Eglise* : « L'accentuation et le phrasé, sont grandement intéressés à ces divers tempéraments apportés à l'isochronie des notes : si la bonne diction et les nuances bien comprises aident à faire l'accent, d'autre part le phrasé gagne beaucoup à l'insertion des notes doubles ou triples qui servent si souvent de liaison entre les syllabes ou les groupes. Or le phrasé c'est l'art d'unir et d'enchaîner habilement ces mêmes syllabes et groupes, mais c'est aussi l'art de faire à propos des divisions soit dans le texte, selon que le sens le demande, soit dans les vocalises par l'observation des notes doubles, des notes prolongées et des silences. Ainsi le sens rythmique ressort surtout des terminaisons, des cadences finales qui ne renferment pas toujours la notion d'une pause, mais sont en quelque sorte les pas du rythme, s'arrêtant là pour reprendre un nouvel élan : dans une phrase musicale, le rythme ne fait que se pencher, s'incliner sur certaines syllabes ; sur d'autres il marque une pause, presque imperceptible ; sur d'autres encore une pause plus décidée ; sur d'autres enfin il s'arrête longuement, à la fin d'une phrase, par exemple. Le résultat de ces diverses parties rythmiques donne ce *tout*, cet ensemble

qui est le rythme en lui-même, dans sa force, sa liberté et sa variété.

« En parlant avant tout et en première ligne des simples règles de la bonne lecture et de la liberté du rythme oratoire, qui peut, quant à la pratique, se résumer dans l'accentuation et le phrasé, nous ne voulons pas dire que le plain-chant n'ait pas ses lois : l'équilibre des membres mélodiques, la convenance de certains effets, la nécessité de souligner certains accents, la préparation des petites et grandes cadences ont assurément préoccupé les compositeurs. Gui d'Arezzo, parlant des divisions du chant en syllabes musicales, neumes et distinctions, fait remarquer que « ces divisions, surtout les deux dernières, dont l'heureuse variété n'empêche pas la régularité, doivent, pour plaire au goût et à la raison, avoir entre elles un rapport de similitude. En quoi consiste cette similitude ? — Elle repose, dit-il dans son *Micrologue*, sur le nombre des sons et sur la proportion des pauses, puis sur la relation que la diversité des intervalles établit, soit entre les syllabes musicales successives, soit entre les neumes, soit entre les distinctions (c'est ce qu'on peut appeler le dessin mélodique ; » enfin « comme complément nécessaire à la proportion établie dans la marche du chant par la variété des intervalles, doit être ajouté le caractère qu'impriment à cette marche les diverses cadences.

« Les anciens donnaient une grande attention à proportionner ainsi les membres et les distinctions. Aribon constate que de son temps cette proportion était une chose déjà ensevelie dans l'oubli, mais il ne laisse pas de la recommander comme toujours pratique. Dans le chant grégorien, l'étude attentive démontre, on le sait, quel goût à la fois simple et subtil a présidé à la composition mélodique ; le rythme en est libre, mais seulement en tant que les combinaisons rythmiques ne répondent pas à un cadre uniforme et déterminé d'avance. Cependant, la liberté qui est dans la composition n'existe pas de même dans l'exécution ; celui qui chante doit rendre tout exactement, bien qu'avec aisance et sans contrainte. Il ne lui est pas nécessaire de connaître, surtout par les noms techniques, les relations rythmiques provenant du nombre des sons, des intervalles des temps simples et composés, etc., pas plus

qu'il n'importe au lecteur de savoir dans le détail les règles du rythme oratoire. Est-il nécessaire pour être un virtuose sur le piano ou sur l'orgue, et y exécuter d'une manière très satisfaisante une symphonie de Beethoven ou une fugue de Bach, de connaître toutes les règles de l'harmonie qui ont présidé aux œuvres de ces maîtres? — Non, encore que ces connaissances fassent entrer plus profondément dans le sens des compositions que l'on exécute. Mais il faut se rappeler que trop de recherche scientifique peut nuire à bien des esprits qui, par tempérament ou par diverses obligations de vocation, ne sont pas en mesure de tout porter; au contraire, une étude consciencieuse et simple, basée sur une humble prière, attire la grâce et la lumière. « Science profonde dans la composition, mais simplicité dans les règles d'exécution, voilà la vérité au sujet du chant grégorien. Ceux qui ne partagent pas cet avis voudront bien se souvenir ici que les difficultés prétendues du plain-chant ne viennent pas des mélodies, lesquelles sont naturelles et procèdent selon l'ordre; ces difficultés doivent être attribuées à notre état malheureux de créatures déchues: souillés par la tache première, par tant d'autres que nous y avons ajoutées de notre plein gré, nous ne remontons qu'avec effort vers la simplicité, le bien et le beau. Aussi le travail de purification de l'âme aidera-t-il par lui-même à pénétrer sans entraves dans le trésor de la liturgie et du chant de l'Eglise; au lieu que 'la voie des systèmes à perte de vue' est pour la plupart des chanteurs un 'labyrinthe sans issue pratique'; l'expérience l'a déjà prouvé. »

(*A suivre.*) GRÉGORIEN.

e comité permanent du Congrès de la Langue française (1)

LE PASSÉ, LE PRÉSENT, L'AVENIR

Intéressante entrevue accordée par M. Adjuator Rivard, avocat, C. R., président de la Société du Parler français au Canada, secrétaire général du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada, etc., etc.

1) Nous nous réjouissons avec plaisir à la prière qui nous a été faite de reproduire ce document si intéressant. S. R.

Il a été annoncé dans les journaux que le compte rendu du premier Congrès de la Langue française au Canada paraîtrait bientôt. Le secrétaire de la Ligue de la Presse catholique, afin de fournir aux journaux affiliés des nouvelles précises là-dessus et sur quelques autres points, a sollicité de M. Rivard, secrétaire général du Comité permanent du Congrès, une entrevue, prise le 5 mai courant, et dont nous publions aujourd'hui le rapport qui contient des renseignements intéressants.

LE COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE 1912 SERA DISTRIBUÉ

PROCHAINEMENT

— Plusieurs désirent savoir quand paraîtra le compte rendu du Congrès. Pouvons-nous annoncer, monsieur le secrétaire, que cet ouvrage sera bientôt distribué à ceux qui y ont droit ? demandait le représentant de la Ligue.

— Le comité permanent du Congrès, répondit M. Rivard, avait espéré donner ce compte rendu plus tôt. Mais il a fallu beaucoup de correspondance et des démarches nombreuses pour réunir tous les documents à publier, et nous nous sommes vus forcés de faire comme certains grands congrès européens, dont les comptes rendus ne paraissent qu'un an ou un an et demi après. Enfin, nous pouvons annoncer que l'impression est presque terminée. Les derniers « bon à tirer » ont été donnés, et il n'y a plus qu'une couple de cahiers à tirer. Nous espérons que le brochage ne prendra pas trop de temps, et dès que quelques exemplaires seront prêts, nous en commencerons la distribution. Nous devons annoncer dans les journaux de quelle façon se fera cette distribution aux membres donateurs, bien-faiteurs et titulaires.

— Ce volume contient-il tous les travaux du Congrès ?

— Non. Nous avons d'abord cru qu'il serait possible de tout faire entrer dans un volume. Mais nous avons dû bientôt reconnaître qu'il fallait publier deux volumes. Celui dont je vous parle renfermera le compte rendu proprement dit, tous les discours prononcés dans les séances générales, les rapports des sections, et des *Échos du Congrès*. Cela forme un livre de près de 700 pages. Le deuxième volume renfermera les *Mémoires* présentés aux sections d'étude ; l'impression en sera com

mencée sans retard, et nous espérons bien pouvoir le distribuer peu de temps après le premier.

— Pourriez-vous, monsieur le secrétaire, nous donner quelques renseignements sur les initiatives prises par le Comité permanent, depuis ce Congrès ?

— Volontiers. Mais il serait un peu long de dire le détail des études qu'il a fallu faire et des travaux entrepris. Je ne peux guère que mentionner brièvement quelques-uns des projets auxquels le comité s'est employé. Le comité a été établi surtout pour veiller à la réalisation des vœux du Congrès. C'est un champ très vaste, d'autant plus vaste que le territoire assigné à notre action embrasse le Canada et les États-Unis. Il a fallu d'abord organiser le comité lui-même, lui donner un règlement, trouver un mode pratique de délibération pour ses membres, tous éloignés les uns des autres, et le reste. Puis, nous avons établi des secrétariats régionaux, qui se tiendront en relations avec le bureau et exerceront une action commune.

LES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX DE LA LANGUE FRANÇAISE

— Ces secrétariats régionaux sont-ils maintenant établis et organisés ?

— Nous avons établi des secrétariats dans chaque diocèse de la province de Québec, dans les trois provinces acadiennes, dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Louisiane. Ces secrétariats ne sont cependant pas tous organisés. Mais nous espérons pouvoir bientôt les mettre à l'œuvre. Le champ qu'il faut couvrir est trop grand, et les distances trop considérables pour que tout ce rouage s'établisse et fonctionne en peu de temps. En attendant, et tout en travaillant à l'organisation, le bureau n'a pas cessé de s'intéresser au mouvement français dans notre pays, et, autant qu'il lui a été possible, il s'est efforcé de remplir la mission que le Congrès lui a assignée.

LE COMITÉ PERMANENT C. L. F., LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET CEUX DES AUTRES GROUPEMENTS EN DEHORS DU QUÉBEC

— Puis-je vous demander si le comité s'est occupé des difficultés scolaires dans l'Ontario ?

— C'a été une de ses principales préoccupations. Après sa protestation contre le Règlement N° 17, notre comité n'a pas cessé de se tenir en communications avec les chefs du mouvement français dans l'Ontario, et son concours leur est assuré dans la lutte qu'ils soutiennent. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, et tout récemment encore, nous nous sommes plués à leur donner des marques de notre sympathie. Du reste, notre secrétariat régional de l'Ontario est confié à l'Association canadienne-française d'Education: c'est vous dire que nous sommes bien en communion d'idée et d'action avec elle. Au syndicat des Œuvres sociales d'Ottawa nous avons été heureux de témoigner aussi, de la manière la plus pratique à notre disposition, l'intérêt que nous portions à sa fondation du journal *le Droit*.

— Et nos compatriotes des autres provinces, le comité permanent est-il aussi en relations avec eux ?

— Nous comptons sur nos secrétariats régionaux pour établir et entretenir des relations suivies et pratiques. Dans cette vue, nous ne négligeons rien de ce qu'il nous est possible de faire. Le comité a de plus pris des mesures pour envoyer une délégation aux différentes conventions canadiennes-françaises qui se tiendront dans l'Ouest, cet été, à Edmonton, à Régina, à Saint-Boniface, de même qu'à Ottawa, et, s'il est possible, à Tignish, chez les Acadiens. De plus, le comité, suivant un vœu du Congrès, s'est occupé de l'organisation d'un bureau d'informations pour la colonisation de l'Ouest et du Nord-Ontario. Nous comptons déjà, pour cet objet, collaborer bientôt avec la société de Colonisation de l'Alberta et le syndicat des Œuvres sociales d'Ottawa.

PRIX DU PARLER FRANÇAIS,
BROCHURES DE PROPAGANDE FRANÇAISE
DISTRIBUÉS GRATIS AUX COLLÈGES ET AUX ÉCOLES

— Le Comité a-t-il pris quelque autre initiative que vous puissiez nous communiquer ?

— Il faudrait entrer dans bien des détails. Cependant, si vous le désirez, vous pouvez noter que nous avons offert des *Prix du Parler français* dans un grand nombre de collèges,

de couvents, d'académies et d'écoles du Canada et des États-Unis. Ces prix ont été acceptés avec reconnaissance, et ces jours-ci nous les expédions : en tout, huit cents médailles de bronze.

De plus, nous avons distribué dans les collèges classiques 300 exemplaires de la belle thèse de M. Zidler sur *l'Enseignement du français par le latin*. Je suis heureux aussi de mentionner que nous avons obtenu de M. L. Leau, le fondateur de la *Canadienne*, et de MM. Bloud et Gay, éditeurs à Paris, 3,000 brochures (*Lévis, Montcalm, Champlain, Québec*), pour être distribuées dans les écoles de l'Ontario et de l'Ouest, comme prix de la langue française ou d'histoire du Canada. Ces brochures sont aussi expédiées, ces jours-ci, aux chefs de nos Secrétariats régionaux. Nous avons également reçu des mêmes généreux amis 17,000 cartes postales historiques canadiennes-françaises ; nous faisons mettre ces cartes par séries, qui seront pareillement distribuées, par l'entremise de nos Secrétariats, parmi tous les fervents de la cause française.

DÉMARCHES AUPRÈS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le Comité a cru devoir prendre aussi l'initiative d'une démarche auprès des Commissions scolaires, pour assurer la réalisation du vœu émis par le Congrès, sur la proposition de M. le Sénateur Dandurand, concernant le relèvement du salaire des instituteurs et des institutrices dans notre province. Nous venons d'adresser à toutes les Commissions scolaires des lettres à ce sujet. C'est le premier mouvement qu'il fallait faire.

Une autre circulaire est aussi envoyée à toutes les Commissions scolaires pour les engager à encourager, par des prix, dans les écoles primaires, l'étude de la langue française.

Mais nous voulons, comme je vous l'ai dit il y a un instant, créer une organisation qui nous permette de faire plus et mieux. Nos ressources sont restreintes. Les deux volumes du Compte rendu, tirés à 11,000 exemplaires et donnés à tous les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires du Congrès, vont nous faire encourir des frais considérables ; et des fonds que le Congrès a laissés, il ne restera pas de quoi subvenir aux dépenses que nous prévoyons, et pour le Secrétariat général et pour les Secrétariats régionaux.

LE « RALLIEMENT FRANÇAIS ET CATHOLIQUE EN AMÉRIQUE »

Nous avons donc élaboré — toujours suivant le vœu émis par le Congrès — le projet d'une coopération où pourraient entrer les Canadiens français de toutes classes et de tous moyens. Ce sera le « Ralliement français et catholique en Amérique », fondé, par le Comité permanent C. L. F., le 20 avril dernier. Le but de cette organisation sera de grouper autour des chefs des Secrétariats régionaux les ouvriers de la cause française, et aussi de fournir les fonds nécessaires, au moyen de cotisations. On pourra coopérer à l'œuvre par des cotisations telles que le *Ralliement* sera accessible à tous, suivant le vœu proposé par M. le juge Constantineau et selon les revendications, dans le même sens, de M. le sénateur Belcourt, de M. l'abbé Béliveau, de l'Acadie, de M. l'avocat Guillet, de la Nouvelle-Angleterre, et de maints autres orateurs du Congrès. Feroht partie du « Ralliement » :

1° Des *institutions coopérantes* : contribution annuelle de \$ 10.00, ou souscription unique de \$ 200.00, payable en dix versements annuels de \$ 20.00 ;

2° Des *fondateurs* : cotisation annuelle de \$ 25.00, ou souscription unique de \$ 500.00, payable en dix versements (les institutions seront aussi admises à ce titre) ;

3° Des *bienfaiteurs* : cotisation annuelle de \$ 10.00 ;

4° Des *souscripteurs* : cotisation annuelle de \$ 3.00 ;

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin du Parler français*, organe du Comité. On se propose d'augmenter le volume de cette publication et d'en faire une revue de tout le mouvement français en Amérique. Le Comité est en négociations à ce propos avec le Bureau de la Société.

Tous ces membres du *Ralliement* recevront de plus les autres publications du Comité : « Dossiers et Archives », etc.

Et il y aura encore :

5° Les *Participants* : cotisation annuelle de \$ 1.00 ;

6° L'*Inscription patriotique* ou le *Denier de la Langue*

contribution annuelle de moins de \$ 1.00 et de plus de 5 sous ;

7° Le *Sou des enfants* : contribution de 1 à 5 sous par année.

Les *Participants* recevront les « Dossiers et Archives », etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Danier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'œuvre. Paraîtront aussi dans cette liste les noms des écoles fournissant 10 souscripteurs au Sou des enfants, et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 200 souscripteurs recevront la Revue.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'organisation que nous voulons établir et qui devra répondre aux vœux du Congrès. Aussitôt que cela sera possible, nous demanderons à nos Secrétariats régionaux de se mettre à l'œuvre avec nous pour réaliser ce projet. Déjà, nous sommes assurés d'adhésions fort importantes. En France, même, quelques souscriptions, à cette fin, ont été versées. Car nous avons, à Paris, un Secrétariat très actif et qui nous rendra les plus grands services.

FLORAIISON FRANÇAISE BIEN CONSOLANTE,

DANS LES SILLONS OUVERTS PAR LE PREMIER CONGRÈS

DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

— Il se fait aujourd'hui, ici et là, plusieurs mouvements patriotiques, des souscriptions, etc., comme celui de Sherbrooke, comme la *Ligue des Droits du français*, comme l'*Appel* de Plattsburg. N. Y., comme la *Pensée française*, qui vient d'être inaugurée à Montréal. Ne craignez-vous pas que ces mouvements nuisent au vôtre ?

— Comment lui nuiraient-ils, s'ils se font pour le même but ? Comme le disait dernièrement M. Mabileau, dans la *Mutualité* : « *Organiser n'est pas centraliser* ». Et nous ne pouvons voir qu'avec la plus grande faveur toute initiative assortie au dessein que nous poursuivons. Le champ est vaste et les œuvres à entreprendre sont multiples. Plus il y aura d'ouvriers à la tâche, plus il se fera de besogne. Le Comité n'a nullement la prétention de tout faire, et il se réjouit grande-

ment de tout ce qu'on peut exécuter en dehors de sa propre organisation. C'est ainsi que, ces jours derniers, il était heureux d'envoyer sa contribution à l'Œuvre de l'École française, de Plattsburg, N.-Y. Il veut seulement essayer de faire sa part. Mais comme son territoire est immense, il ne peut procéder avec la rapidité d'une société locale. Et c'est aussi pourquoi il voit avec plaisir naître et se développer, sur différents points, des organisations plus restreintes, qui rendront de grands services. Il ne croit pas que cela doive le détourner de ses projets; au contraire, il y trouve un encouragement à poursuivre l'exécution de son programme. Car nous ne laissons pas de croire que le Congrès de 1912 est pour quelque chose dans cette expansion de l'action française chez nous, et que, sans lui, plus d'une œuvre heureuse n'aurait pas été entreprise.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi en 1912

Le numéro de mai des *Annales* de la Propagation de la Foi va publier le compte-rendu général de cette Œuvre pour 1912.

Grâce à une augmentation très sensible des dons, dans les pays étrangers notamment, les recettes ont atteint un chiffre, encore inconnu jusqu'à ce jour : 8 051 575 francs. Cependant, dit le rapporteur du compte-rendu « cette somme de 8 millions, bien qu'elle fasse le plus grand honneur à la charité catholique, est bien minime si on la place en regard des besoins de toutes les missions du monde, si on la compare même aux secours rassemblés dans le même but par l'hérésie... »

La France tient toujours, et de beaucoup, la tête pour le chiffre des dons faits à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elle est suivie par les Etats-Unis, qui ont beaucoup accru la somme des cotisations versées. C'est ainsi qu'un diocèse américain, le diocèse de New-York, a versé, lui seul, 759 000 francs, et vient, pour la première fois, en tête des diocèses du monde entier. Voici, maintenant, la liste des autres diocèses qui ont versé plus de 100 000 francs : Lyon, Metz, Boston, Buenos-Ayres, Strasbourg, Cambrai, Nantes, Saint-Brieuc, Saint-Dié, Quimper, Trèves, Elphin, Philadelphie, Paris, Rennes.

Sur les seize diocèses, ayant donné plus de 100 000 francs à l'Œuvre, huit sont Français.

Sachons exciter encore notre zèle pour l'avenir, dit encore le rapporteur, et ne nous laissons pas arrêter par les vaines objections de l'égoïsme ou de l'intérêt. Les vraies œuvres catholiques ne se nuisent pas entre elles, et l'aumône n'appauvrit pas, surtout quand elle a pour objet d'étendre le règne de Dieu. En revanche, c'est le meilleur moyen d'assurer notre salut et aussi de conserver chez nous la foi que nous aurons aidé à répandre chez les infidèles.

Le Salut Chrétien

Le 2 mai 1912, la Sacrée Congrégation du Saint-Office a enrégistré les Indulgences attachées par Notre Saint-Père le pape Pie X au salut chrétien.

« Vive le Sacré Cœur de Jésus ! »

« Vive le Cœur Immaculé de Marie ! »

300 jours chaque fois, et pour chacune de ces salutations, et Indulgence plénière une fois pour les personnes qui font usage de cette pieuse pratique. Elle consiste, on le sait, à échanger, entre chrétiens, à chaque rencontre, ces deux Invocations.

Image-Souvenir

des fêtes jubilaires de Monseigneur l'Archevêque
de Québec

C'est une délicieuse image, très artistement dessinée et reproduite en or, argent et couleurs, sur papier granulé, par les graveurs pontificaux Bompard fils, de Paris, successeurs de la célèbre maison Letaille. On y voit, harmonieusement groupées, les figures de la Vierge Immaculée et de la « bonne sainte Anne », patronnes respectivement de la basilique et de la province ecclésiastique de Québec. Deux riches écussons juxtaposés et surmontés de la tiare pontificale, ceux des papes Léon XIII et Pie X, sous lesquels s'est écoulé le cycle jubilaire de Monseigneur Bégin, couronnent le tableau. Celui du

héros de la fête figure, au bas, vis-à-vis d'un excellent portrait de Sa Grandeur.

Cette image mesure avec les marges, $8\frac{1}{4} \times 6\frac{3}{4}$ pouces. C'est leur œuvre d'art du meilleur goût, qui mérite d'être encadrée.

On la trouve aux bureaux de la *Nouvelle-France*, 2 rue Port-Dauphin, Québec, ou au Secrétariat de l'Archevêché, au prix de 10 sous l'unité, *franco*.

Bibliographie

— VITA VERA, par JOHANNÈS JOERGENSEN *traduit avec l'autorisation de l'Auteur*, par SIRGEL-LAUNOY et DE LA FABRÈGE. *Introduction* de Georges GOYAU 1 vol. in-16 (XXVIII-324 pp.)... 3 fr. 50; *franco*, 3 fr. 75

Vita Vera nous livre les luttes intimes du célèbre écrivain danois Johannès Joergensen sur les chemins de la croyance.

« ... Ces incidents de route ... ; cette succession d'étapes variées ; cette alternance de progrès et de demi-reculs : tout cela nous est décrit par M. Joergensen dans son livre *Notre-Dame de Danemark*, où se décèlent à l'œil nu, sous le voile d'une subtile et transparente fiction, beaucoup de traits d'autobiographie. Une traduction française, aujourd'hui, en est offerte au public sous ce titre : *Vita Vera* ; elle nous est l'occasion de jeter un regard sur ces pages de vie intérieure, qui sont, tout en même temps, très instructives pour l'histoire intellectuelle du Danemark contemporain.

« ... M. Joergensen et son héros Hermann Ronge — tantôt ils font deux, tantôt ils ne font qu'un — avaient ... parcouru toutes les étapes de la désillusion ... D'autres étapes restaient à parcourir, au cours desquels ces pèlerins éperdus reconstruiraient leur âme, et puis aviseraient à des reconstructions sociales.

« ... Hermann Ronge ... nous est montré comme apprenant tout d'abord le renoncement à l'école de Schopenhauer et trouvant ainsi dans une philosophie qui pourtant n'a rien de catholique, une occasion d'élan vers le catholicisme ...

« ... L'étoile qui réserve à Hermann Ronge la lumière et le salut, se fixe au ciel de Munich, au-dessus de la basilique de

Saint-Boniface. Mais pas plus à Munich, qu'à Assise, l'illumination n'est tyrannique : on sent qu'elle admet la résistance, on dirait même, à certaines minutes qu'elle la provoque. Il était dur pour d'anciens écoliers de l'individualiste Brandès et de l'individualiste Jacobsen, pour d'anciens candidats à la dignité trompeuse de « surhommes », d'accepter les mortifications, les effacements, les contraintes qu'impose le *Credo* chrétien.

« ... Hermann Ronge... n'est plus seulement, comme son créateur Joergensen, un interprète de la pensée franciscaine; il devient, à la façon franciscaine, un initiateur d'œuvres sociales

« ... Ecrivain, M. Joergensen fait le siège de l'élite intellectuelle danoise; mais voici qu'il détache au-devant de lui son porte-parole Hermann Ronge, voici qu'il le charge d'offrir aux masses profondes de la population danoise l'hospitalité d'une cité ouvrière catholique. Ce n'est qu'une fiction, un rêve; mais cette fiction, déjà, a des allures de conquête.

« ... Le beau songe fit scandale à Copenhague; on y voyait comme un défi à la Réforme, comme un défi à l'Eglise d'Etat. M. Joergensen laissait dire; il laissait l'individualisme radical porter des fruits de plus en plus amers... »

Extrait de l'Introduction de GEORGES GOYAU à *Vita Vera*

— LA VOCATION SACERDOTALE. *Traité théorique et pratique*, par JOSEPH LAHITTON, chanoine honoraire, docteur en théologie, professeur de dogme et d'histoire ecclésiastique. Nouvelle édition, 1 vol. in-8 écu de 544 pages. 5 fr.; franco, 5 fr. 50.

La première édition de cet ouvrage, parue en juillet 1909, soulevait une question théologique des plus graves pour l'Eglise; et la solution proposée par l'auteur allait trop à l'encontre des idées communes pour ne pas exciter de l'étonnement d'abord, et, ensuite, de vives discussions.

Les choses sont allées si loin que Rome a dû intervenir. On sait le reste: une Congrégation Romaine saisie de l'affaire; ensuite, Pie X nommant lui-même une *Commission Cardinalice* spéciale, et lui confiant l'examen de la cause; le jugement rendu; la décision cardinalice, confirmée par le Souverain Pontife le 29 juin 1912.

Deux thèses opposées étaient en présence. Toutes deux — la Commission des Eminentissimes Pères l'affirme — furent exa-

minées à fond. Or c'est celle de M. Lahitton qui est approuvée et hautement louée.

Certains commentaires de la décision romaine ont paru, qui émanent des partisans de *l'autre* thèse. Il s'en faut bien que ceux-ci soient qualifiés pour un pareil office. Car les trois propositions approuvées par le Saint Père ne sont pas l'œuvre de la Commission Cardinalice ; elle déclare elle-même formellement qu'elle les prend dans le livre soumis à son examen ; et elle les loue *dans le sens* même où le livre les établit :

Opus præstantis viri Josephi canonici Lahitton... in quantum adstruit (tres illas propositiones) ... esse egregie laudandum.

Les adversaires du livre et de la thèse de M. Lahitton, en commentant les trois propositions, devaient donc succomber, presque fatalement, au péril de les détourner de leur vrai sens : c'est ce qui est arrivé.

Pour la raison contraire, cette nouvelle édition de l'ouvrage loué, en précisant encore plus nettement les positions de la précédente, donne de la décision pontificale le commentaire le plus rigoureusement fidèle.

On y trouvera, plus profondément creusés et plus largement développés, les principes théologiques qui justifient victorieusement une thèse, dont le premier énoncé parut si hardi. Que d'errements de théorie et de pratique sont à redresser au sujet de la vocation sacerdotale !

Aussi il est indispensable que le présent ouvrage se trouve entre les mains de quiconque s'occupe au recrutement ou de la formation des jeunes clercs : curés, confesseurs, prédicateurs de retraite, professeurs et directeurs de séminaire, etc. C'est désormais pour eux *le seul ouvrage vraiment classique en la matière.*

Les parents et maîtres chrétiens y trouveront aussi des principes sûrs pour orienter les enfants dans le choix d'un état de vie, et, en particulier, dans l'*élection* raisonnée et réfléchie de la carrière sacerdotale.